



Moyenne	71 jours
Médiane	57 jours
Min.	2 jours
Max.	265 jours

Légende : chaque point dans le graphique ci-dessus indique, pour chaque unité technique d'exploitation, la durée de la procédure d'information et de consultation clôturée en 2011.

La durée moyenne des procédures d'information et de consultation clôturées durant l'année 2011 est de 71 jours. Le calcul de la moyenne intègre les cas où la durée de la procédure s'est révélée, soit très courte, soit très longue : il est donc aussi utile de s'intéresser à la durée médiane, qui s'élève à 57 jours.

Si l'on compare avec les chiffres de l'année 2010 (moyenne : 87 jours; médiane : 72 jours), l'on peut remarquer que, pour l'année 2011, tant la durée moyenne que la durée médiane de la procédure d'information et de consultation ont diminué, respectivement de 16 et 15 jours.